

FICHE DE POSTE	
Professeur du 2nd degré de l'académie de Toulouse pour le Dispositif d'AutoRégulation (DAR) au collège Olivier de Magny de Cahors.	
INTITULÉ DU POSTE	Professeur au sein de l'équipe pluriprofessionnelle d'autorégulation (DAR)
REFERENCES	La démarche d'Autorégulation relève du droit commun et est adossé à un établissement médico-social : - Instruction interministérielle 5 septembre 2024 relative à l'autorégulation en milieu scolaire dans le cadre de la Stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement et ses annexes
MISSIONS PRINCIPALES	Accompagnement des élèves avec TND ○ Soutenir l'acquisition de compétences d'autorégulation (gestion des émotions, comportements, stratégies d'apprentissage) ○ Proposer des outils et exercices adaptés (ex : planification, gestion du stress) Coopération interprofessionnelle ○ Travailler en étroite collaboration avec les professionnels médicosociaux (éducateurs spécialisés, psychologues, ergothérapeutes, etc.) ○ Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets personnalisés des élèves Co-intervention et adaptation pédagogique ○ Co-intervenir en classe avec les enseignants pour faciliter la généralisation des compétences d'autorégulation ○ Adapter ou créer des supports pédagogiques accessibles Évaluation et suivi ○ Participer aux évaluations pédagogiques, fonctionnelles et comportementales ○ Contribuer à la rédaction et à l'actualisation des projets personnalisés Développement de la pair-aidance et de l'inclusion ○ Favoriser l'entraide entre élèves et l'inclusion dans la vie du collège Participation à la vie de l'établissement ○ Prendre part aux conseils de classe, réunions pédagogiques et instances institutionnelles ○ Transmettre les observations pertinentes au superviseur Respect du cadre déontologique ○ Respecter le devoir de réserve et la discrétion professionnelle

COMPETENCES	Compétences pédagogiques : - o Maîtrise des pratiques d'enseignement différencié et de l'adaptation pédagogique - o Capacité à concevoir et adapter des supports pour des élèves à besoins particuliers Compétences relationnelles et de coopération : - o Aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire et à instaurer un climat de confiance - o Sens de l'écoute, de la médiation et de la communication avec les élèves, les familles et les partenaires Compétences organisationnelles : - o Capacité à planifier, anticiper et organiser des interventions variées (en classe, en salle dédiée, en groupe) Compétences d'observation et d'analyse : - o Savoir observer, analyser et transmettre des informations pertinentes sur les besoins et évolutions des élèves Qualités personnelles : - o Empathie, patience, bienveillance, adaptabilité - o Discrétion et respect de la confidentialité - o Motivation pour l'inclusion scolaire et l'innovation pédagogique Formation : - o Formation initiale à l'autorégulation (assurée lors de la prise de poste) - o Volonté de se former en continu (formations, supervision)
DIPLOME OU EXPERIENCE	Professeur du 2nd degré uniquement Pas de CAPPEI ou de diplôme d'enseignement spécialisé exigé Expérience appréciée auprès d'élèves TND en scolarité ordinaire Expérience sur le Cycle 3 et 4 sera appréciée
NOMINATION	Poste à temps complet. À compter de septembre 2026 <u>sous réserve</u> de la désignation par l'ARS de l'Établissement ou Service médico-social (ESMS) à ce jour non connu Nomination à titre provisoire la première année avant la titularisation
MODALITES DE CANDIDATURE	Les personnes intéressées adressent leur candidature, accompagnée de leur CV, d'une lettre de motivation et le dernier PPCR au plus tard le 25 juin 2026 à l'IEN Cahors 1 – ASH et au service du personnel sur l'adresse électronique suivante : mouvement1d46@ac-toulouse.fr Les candidats seront reçus en vue d'un entretien le 30 juin 2026
CONTACT	IEN Cahors 1 ASH : ce.iencahors1@ac-toulouse.fr